

Delib → 15/12/2022
n° 2022.127

TARIFS 2023 - RESEAUX ET DROITS DE VOIRIE
(valable du 1er janvier au 31 décembre 2023)

		Tarifs 2023 en €
RESEAU D'EAU		
Droits d'autorisation de puisage sur les poteaux bleus de la ville (par m3)		3,88 €
Frais de gestion (par droit autorisé)		50,80 €
DROITS DE VOIRIE		
↳ Droits relatifs aux travaux et aménagements divers		
- Baleau (par fraction de 3,5 ml)		12,38 €
- Dépôt de benne ou container (par jour)		4,20 €
- Dépôt de baraque de chantier (par m² et par jour)		1,76 €
- Occupation pour travaux (par m² et par jour)		1,76 €
- Echafaudage (par m² et par jour)		1,76 €
- Dépôt de terre, sable, gravats (par jour)		4,20 €
- Pallasade (par m² et par jour)		1,76 €
Installation d'un bureau de vents (prix par m² et par mois)		19,36 €
↳ Droits relatifs aux activités économiques		
- Terrasse ouverte (par m² et par an)		20,44 €
- Terrasse fermée (par m² et par an)		101,63 €
- Kiosque à journaux (par m² et par an)		68,59 €
- Etalage (par m² et par an)		8,17 €
- Etalage commercial temporaire - 10 m² maximum (par jour)		10,64 €
- Installations diverses (par m² et par an >2m²) (Ex: rôtissoire)		6,07 €
- Marchands ambulants - 10 m² maximum (par jour)		10,63 €
↳ Réserve de stationnement véhicules ou installations mobiles pour toutes activités (travaux, commerces...)		
- Forfait de moins de 5 places de stationnement (par mois et hors déménagement)		10,11 €
- Forfait de moins de 10 places de stationnement (par mois et hors déménagement)		20,21 €
- Forfait de moins de 20 places de stationnement (par mois et hors déménagement)		30,37 €
- Installation de nacelle ou élévateur pour déménagement ou travaux hors chaussée (par m² et par jour)		3,05 €
- Taxis (par mois)		10,52 €
- Cirques (par jour)		40,30 €
- Manèges (par jour)		40,30 €
- Fête de Printemps (pour 3 semaines)		605,87 €
↳ Droits relatifs à l'occupation du sol et du sous-sol		
- Création de tranchée (forfait annuel par ml)		6,31 €
- Occupation permanente du sous-sol (par ml)		4,20 €
- Installation de grue (par mois)		20,44 €
↳ Droits relatifs à l'occupation du domaine public (routier et non routier)		
Occupation du domaine public routier et non routier pour une surface supérieure à 150 m²		
Forfait jusqu'à 12 mois ⁽¹⁾		72 513,72 €
Forfait jusqu'à 24 mois ⁽¹⁾		139 865,87 €

⁽¹⁾ Au-delà du forfait par mois supplémentaire : proratisation du tarif annuel